

République de Bulgarie: demande d'adhésion à l'Union européenne

2005/2029(INI) - 30/03/2005

La commission a adopté le rapport d'initiative de M. Geoffrey VAN ORDEN (PPE-DE, UK) sur la demande de la Bulgarie de devenir membre de l'Union européenne. Les députés saluent les «grands progrès» accomplis jusqu'à présent, mais insistent sur la série de mesures encore à prendre par le gouvernement bulgare. À titre d'exemple, ils regrettent que le parlement bulgare n'ait pas adopté les nouveaux codes de procédure pénale destinés à lutter plus efficacement contre la corruption et demandent aussi de redoubler d'efforts dans la lutte contre le crime organisé. La commission se félicite vivement du récent lancement de la «Décennie de l'inclusion des Roms», et des mesures destinées à améliorer les conditions de logement dans les zones urbaines majoritairement habitées par des Roms, mais constatent qu'il reste encore énormément à faire pour mettre un terme à la ségrégation dont souffrent de nombreux enfants roms à l'école, pour réduire les taux de chômage et améliorer l'accès aux soins de santé.

Les députés se réjouissent de la performance économique de la Bulgarie, de l'élargissement du secteur privé et des progrès considérables accomplis dans la libéralisation d'industries clés. Ils se félicitent de l'intention du gouvernement de faire de nouvelles offres concernant des subventions en faveur de *Bulgartabac*. Le rapport exprime toutefois ses préoccupations que, en raison de l'accord de fermeture de la centrale nucléaire de Kozloduy, il existe un risque important de coupure de courant dans la région tout entière. En conséquence, il prie le Conseil de ministres de l'UE de considérer les dates de fermeture prévues par cet accord avec davantage de souplesse.

Enfin, les députés invitent la Commission à prévoir des moyens appropriés pour les campagnes d'information afin d'améliorer la connaissance de l'opinion publique à propos de l'adhésion de la Bulgarie.